Vie syndicale

Alain Richard

RÉUNION DE L'U.ME.SPE DU 19 MARS 1995

Le débat autour de la formation médicale initiale et la présentation des «autoroutes de l'information» médicales sont les deux sujets qui ont retenu notre attention :

Pour le premier point

La CSMF doit apporter sa contribution sous forme d'un Livre Blanc.
Une ligne se dégage avec un premier cycle qui s'équilibre en faveur des sciences humaines puis un second, véritable tronc commun à tous les médecins, et enfin un troisième cycle plus en conformité avec les normes européennes.
A l'inverse, le consensus n'était pas fait autour du passage du 2ème au 3ème cycle. Le débat fut passionné entre les tenants du maintien du concours de l'internat et les promoteurs d'un examen classant validant.
Pour les premiers, le concours doit être, à l'instar des grandes écoles, unique et commun à tous les étudiants, avec un taux faible mais réel d'échec. Les étudiants reçus choisiraient en fonction du classement, leur carrière future (chirurgie, spécialités, médecine générale, psychiatrie) et les recalés seraient orientés vers la médecine non-prescriptive (médecins-conseil...).
Pour les seconds, il est illogique de sanctionner par un échec six années d'études médicales qui font suite à une sélection déjà très sévère (10 % de reçus au terme de la première années) et ils préconisent plutôt, à l'exemple d'autres pays européens, un examen validant et classant par filière avec des coefficients adaptés en fonction des filières choisies par les étudiants. Ceci doit s'accompagner de passerelles ultérieures pour favoriser les évolutions de carrière.

Pour le second point

France Telecom a présenté son projet d'«auto-routes de l'information», déjà en expérimentation sur quelques sites en France. Ce sont des réseaux informatiques en étoile, centré sur le médecin généraliste et rayonnant sur tous les intervenants médicaux (cliniques, laboratoires d'analyses, cabinet de radiologie, spécialistes...).
Au-delà de l'aspect technique, l'enjeu nous semble d'importance quant aux relations professionnelles si ce projet devait se trouver réalisé.

ACCORD CIDER-MEDCO

L'accord Cider-Medco vise à constituer d'ici à 2 à 8 ans un réseau informatique de 20 à 30 mille généralistes qui se verraient offrir un logiciel de prescription avec un ordinateur.
Ce «cadeau» est la contrepartie de la perte de la liberté de prescription «guidée» par le logiciel élaboré par Medco. Ce géant américain de la distribution pharmaceutique (propriété du Laboratoire M.S.D.) doit y trouver son compte !

Mais qui va convaincre les généralistes d'adhérer? Le syndicat MG France, partenaire du projet à travers sa société Medsyn, pèse de tout son poids, d'autant qu'il y voit l'occasion de réaliser son rêve, créer des filières de soins excluant les spécialistes en première intention !

Mais qui va convaincre les patients ? La Mutualité Française, autre partenaire, qui n'habilitera que les

médecins du réseau pour ses 25 millions d'adhérents. Elle compte ainsi peser sur le système de soins en «régulant» les dépenses en particulier par la promotion des médicaments génériques (américains peut-être ?) que le logiciel recommandera !

Certes, tout comme le réseau France Telecom, ceci n'est pas encore opérationnel mais préfigure peut-être une nouvelle organisation des soins en France. Même si ce projet n'aboutit pas, il dévoile clairement des volontés politiques qui ne peuvent nous laisser indifférents.

Alain RICHARD